

VOLMERANGE INFOS

*Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines*

N° 28/ juin 2016



Réseau de bénévoles

Le CCAS recherche des bénévoles de tout âge pour rendre visite aux personnes âgées et partager du temps avec elles. Si vous êtes prêt(e) à vous rendre disponible pour ces rencontres dans une démarche citoyenne et ainsi participer au mieux vivre des anciens, contactez le CCAS en mairie.

Opération "Tranquillité vacances"

L'opération "Tranquillité vacances" a pour objectif d'assurer la surveillance de votre résidence ou de votre commerce durant votre absence. Pour bénéficier de ce service il suffit de signaler votre absence à la gendarmerie. Une attention particulière est ainsi observée lors de leurs patrouilles quotidiennes et également par la police municipale. Pour rentrer dans ce dispositif, vous devez remplir un formulaire d'inscription que vous trouverez à l'accueil de la mairie.

L'opération "Tranquillité vacances" est un service gratuit qui fonctionne toute l'année.

Participation citoyenne : 10 référents vigilants

Le maire a pour responsabilité d'assurer le bon ordre, la sûreté et la sécurité publique mais c'est aussi l'affaire de tous. Pour cela, la commune de Volmerange les Mines a mis en place depuis quelques semaines le dispositif de participation citoyenne. Celui-ci associe les habitants à la protection de leur environnement.

Les référents ne sont pas là pour remplacer les gendarmes, mais pour avoir l'œil sur ce qui se passe, prévenir d'incivilités ou de quelque chose d'anormal. Ce sont leurs interlocuteurs privilégiés.

Les référents sont : Eric NOGARE, 4 chemin du Calvaire – Raymond PRATI, 1b rue de la Mine – Johan DELORME, 4 chemin Scorbé Clairvaux – Ignace BORTOLLON, 24 rue Saint Genest – André SCHONNE, 23 rue de Dudelange – Elisabeth SPETLER, 47 rue de Dudelange – Robert ANTOINE, 16 cité des Peupliers, Thibaut RESLINGER, 23 rue de l'Eau – Serge MORIN, 1 rue de l'Eau – Robert ROCH, 47 rue Bellevue.

Le dispositif Participation Citoyenne peut toujours accueillir de nouveaux référents. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître en mairie.

Partage entre voisins

« www.monptivoisinage.com est un site gratuit et sans engagement qui nous permet d'échanger ou partager des objets ou des services, organiser des événements, s'entraider, faire du troc ou des achats groupés, planifier des covoiturages ou bien échanger des bons plans entre voisins.

Combien de fois nous est-il arrivé de chercher un bon bricoleur ou bien quelqu'un pour garder notre enfant, sans succès, alors que je suis sûre que dans un village de plus de 2000 habitants comme le nôtre, il y aurait bien quelqu'un pour nous aider ... A mon tour, j'aurais peut-être pu rendre service en gardant un enfant ou en donnant des cours d'anglais (pas du bricolage, je ne suis pas douée...)

Si vous souhaitez mieux connaître vos voisins du village, leur rendre service et échanger avec eux, je vous invite à aller sur www.monptivoisinage.com, chercher le voisinage Volmerange les Mines et nous rejoindre. Pour le moment nous sommes 12 sur le site, mais j'espère qu'avec votre aide nous serons plus nombreux et nous arriverons à mieux nous connaître et nous entraider.

N'hésitez pas à partager cette information avec les autres voisins susceptibles d'être intéressés! » **Gabriela Nguyen-Groza**

Benne pour les déchets verts

La municipalité a décidé de l'acquisition d'une benne pour les déchets verts. Sa livraison est prévue pour fin juin - début juillet. Elle sera installée sur la place en face de la boulangerie, avenue de la Liberté. La Communauté de Communes de Cattenom et Environs videra régulièrement ce container.

Interdiction de fumer dans les aires de jeux

Depuis le 1er juillet 2015 (décret n°2015-768 du 29 juin 2015), il est interdit de fumer dans les enceintes des aires collectives de jeux et de loisirs. Des panneaux viennent d'être apposés devant chaque entrée d'aires de jeux afin de rappeler cette loi aux parents et personnes accompagnant les enfants sur les aires de jeux.

Cette interdiction de fumer a pour objet de réduire le tabagisme passif dont sont victimes les enfants et de sensibiliser les parents et les adultes en général sur les dangers du tabac et du tabagisme passif.

Rappelons que les enfants doivent toujours être sous la surveillance d'un adulte. Les animaux sont interdits dans les aires de jeux.

Les jeux de ballons sont interdits dans le parc de jeux de la mairie.

Rappel Alerte SMS

Pour être plus proche de vous, la municipalité a mis en place un service personnalisé d'information. Si vous étiez abonnés à ce service vous auriez reçu dernièrement ces SMS : « ATTENTION demain mercredi 25 mai nettoyage du bassin en eau potable : baisses de pression et coupures d'eau. Remise en service sans préavis. » ou plus récemment « ALERTE METEO : Risque important d'orages pouvant occasionner de très fortes pluies et des chutes de grêle. » Déjà plus d'une centaine de volmerangeois disposent de ce service totalement gratuit pour l'utilisateur. Pour en bénéficier, il vous suffit de vous inscrire en mairie.

Fermeture estivale du bureau de Poste

Le bureau de Poste de Volmerange sera fermé du lundi 8 août au samedi 27 août inclus.

Le bureau rouvrira ses portes le lundi 29 août aux horaires habituels.

Astreinte Assainissement collectif - CCCE

La Communauté de Communes de Cattenom et Environs a mis en place le numéro de téléphone d'astreinte **06.32.90.00.30** pour les problèmes d'assainissement.

Fourrière Animale

La Commune de Volmerange-les-Mines a signé une convention avec la fourrière animale « BOUBA » Ferme Moreau 57700 RANGUEVAUX. Si vous constatez la divagation d'animaux, vous pouvez contacter Monsieur Jean-Claude TOPPETA qui prendra en charge l'animal au 06.99.94.27.88

"Bouchons d'amour"

L'association a été créée en 2001 à l'initiative de l'humoriste Jean-Marie BIGARD. Elle a pour vocation de collecter les bouchons en plastique, de les trier et de les revendre à un industriel afin de reverser les fonds obtenus au profit de personnes handicapées. 1€ récolté = 1 € distribué.

La commune de Volmerange les Mines partage cette action des bouchons d'amour par la collecte de vos bouchons : **un conteneur est disponible à la mairie.**

Les bouchons acceptés sont : les bouchons alimentaires (eau, lait soda, huile, vinaigre, vin, compote, crème fraîche...), les bouchons ménagers (liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissants, aérosols...), les bouchons de cosmétiques (déodorants, laque, parfum...), les bouchons de produits d'hygiène (dentifrice, shampoing, produits douche...), les couvercles en plastique (chocolat et café en poudre, moutarde...).

Les bouchons refusés sont : les bouchons de produits chimiques hautement toxiques, les bouchons de sécurité (détergents...), les bouchons de médicament. Merci de votre participation !

Enquête INSEE : Enquête statistique sur le patrimoine des ménages

L'Institut national de la statistique et des études économiques prépare pour la fin de l'année 2017 une enquête statistique sur le patrimoine des ménages dans ses différentes formes (financière, immobilière, professionnelle, etc.). Cette enquête fait suite à celles de 2013 et 2014.

Un premier test sera réalisé du 3 juin au 13 juillet, au cours duquel des enquêteurs de l'INSEE, reconnaissables à la carte officielle dont ils seront munis, se rendront dans un peu plus d'un millier de logements, dont quelques ménages volmerangeois. Les propriétaires des logements concernés par cette enquête en seront avisés, afin de préparer au mieux l'accueil des enquêteurs.

Rappel Vie citoyenne

La Commune de Volmerange-les-Mines s'efforce de développer un cadre de vie agréable de par notamment le fleurissement, l'aménagement et l'entretien de nos espaces verts. C'est avant tout un environnement protégé et respecté par tous et c'est pourquoi tout propriétaire ou locataire doit :

- Entretien son terrain bâti ou non bâti
- Elaguer les arbustes et les plantations situés en limites de propriété avec le domaine public et le domaine privé
- Désherber s'il y a lieu au droit de leur immeuble (arrêté municipal en date du 17 mars 2016).

Attention au bruit ! Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils motorisés (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses ou scies...) sont sources de nuisances sonores et réglementés par un arrêté municipal.

Un rappel s'impose pour vous informer des horaires autorisés pour effectuer ces travaux :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h et de 13h00 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h.

Pour éviter d'encombrer les trottoirs et d'entraver la circulation des piétons, pensez à sortir votre poubelle seulement le lundi (le jeudi pour les sacs de tri) après 19h et à la rentrer le mardi dès que possible après le ramassage.

Merci à tous de veiller à la tranquillité de chacun.

Ce qui fait bouger les volmerangeois !

- **La Gymnastique Volontaire expose ses 39 ans d'histoire** au travers d'une exposition photos le samedi 25 juin de 10h à 19h au Mille Club de Volmerange.

- **Assemblée Générale de la Gymnastique Volontaire** lundi 4 juillet à 20h30 au Mille-Club de Volmerange.

- **Spectacle annuel de l'Ecole de Théâtre d'AnVol**, le mercredi, 22 juin, à 19h, à la salle des fêtes. Venez applaudir quarante élèves de 5 à 15 ans, quatre classes, quatre pièces originales, le travail de toute une année sous la direction des excellents comédiens, Sandrine Joly, Fabrice Houillon et Sébastien Gérard : "A l'école des super-héros" et "A quoi on joue ?" par les deux groupes de Petits (GS à CE1), "L'île impossible" par les Grands (CE2 à CM2) et "On a volé la lune" par les ados. Entrée libre.

- **AnVol** organise au Mille Club les 7, 8 et 9 juillet 2016, **un stage de théâtre** d'une durée de 15 heures, destiné aux 16 - 20 ans - commedia dell'arte, expression, improvisation - dirigé par Paolo Scarpato. 60 euros par personne, repas compris. (chômeurs : demi-tarif). Inscriptions : Richard Horman, 3, rue de la Côte, 03.82.50.65.34, richard.horman@orange.fr

Informations diverses

- La mairie sera fermée **le vendredi 15 juillet.**
- Madame Joëlle GENDT, **écrivain public**, tient une permanence **tous les mercredis de 9h à 11h en mairie** de Volmerange.
- Permanence de la **Mission Locale Mobile Rurale** le **mercredi 22 juin de 9h45 à 10h30** place de la Mairie. Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone en contactant le 03.82.82.85.15
- La société Bormann procédera au **balayage des caniveaux** le **mercredi 6 juillet** (sous toutes réserves).